

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 11
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 17 MAI 2023
Date de l'affichage : 17 MAI 2023

Envoyé en préfecture le 25/05/2023
Reçu en préfecture le 25/05/2023
Publié le 25/05/2023
ID : 073-217302785-20230522-2023_32-DE



Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Séance ordinaire du VINGT-TROIS MAI DEUX MILLE VINGT-TROIS

L'an Deux Mil Vingt-Trois, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes BORONAT Virginie, CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien et ROL Yves

Absents : M. ROCHETTE Christian à M. ROL Yves

Mme NEYROUD Aurélie a été désignée secrétaire.

OBJET : ACHAT A TRESPALLE LUCAS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DECIDE D'ACHETER

A Monsieur TRESPALLE Lucas né le 27 décembre 2002 Autun
demeurant 15 allée de Rocheray 73660 ST REMY DE MAURIENNE
la parcelle communale F 2257 d'une superficie de 10 m² au prix de 25 € le m²
soit 250€

en raison de l'aménagement du parking situé allée de Rocheray.

Les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer l'acte administratif correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire

